

Paris, le 25 février 2020

AVENANT AU MANDAT DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

La société Kaufman & Broad SA avait annoncé le 10 octobre 2018 avoir confié à Rothschild Martin Maurel un mandat de rachat d'actions tel qu'autorisé par l'Assemblée Générale des actionnaires et renouvelé par les avenants du 18 décembre 2018, 8 février 2019, 16 juillet 2019 et 25 octobre 2019.

En date du 24 février 2020, la société Kaufman & Broad SA a décidé de proroger la durée du mandat jusqu'au 31 juillet 2020 pour une enveloppe totale de rachat de 10 000 000 €.

Il est précisé que les termes de ce mandat respectent les limites établies par l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire des actionnaires du 2 mai 2019 faisant l'objet d'un descriptif du programme de rachat d'actions disponible sur le site : www.kaufmanbroad.fr

Ce communiqué est disponible sur le site www.kaufmanbroad.fr

◆ Prochaine date d'information périodique :

✓ 10 avril 2020 : Résultats du premier trimestre 2020 (après Bourse)

Contacts

Directeur Général Finances

Bruno Coche
01 41 43 44 73
infos-invest@ketb.com

Relations Presse

Relations Médias : Agence Hopscotch Capital : Violaine Danet
01 58 65 00 77 / k&b@hopscotchcapital.fr
Kaufman & Broad : Emmeline Cacitti
06 72 42 66 24 / ecacitti@ketb.com

A propos de Kaufman & Broad - Depuis plus de 50 ans, Kaufman & Broad conçoit, développe, fait construire et commercialise des maisons individuelles en village, des appartements et des bureaux pour compte de tiers. Kaufman & Broad est l'un des premiers Développeurs-Constructeurs français par la combinaison de sa taille, de sa rentabilité et de la puissance de sa marque.

Le Document de Référence de Kaufman & Broad a été déposé le 29 mars 2019 auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») sous le numéro D.19-0228. Il est disponible sur les sites internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de Kaufman & Broad (www.kaufmanbroad.fr). Il contient une description détaillée de l'activité, des résultats et des perspectives de Kaufman & Broad ainsi que des facteurs de risques associés. Kaufman & Broad attire notamment l'attention sur les facteurs de risques décrits au chapitre 1.2 du Document de Référence. La concrétisation d'un ou plusieurs de ces risques peut avoir un effet défavorable significatif sur les activités, le patrimoine, la situation financière, les résultats ou les perspectives du groupe Kaufman & Broad, ainsi que sur le prix de marché des actions Kaufman & Broad.

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de vente ou une offre de souscription ou comme destiné à solliciter un ordre d'achat ou de souscription dans un quelconque pays.